

La deuxième province
Également connue sous le nom de Province internationale de l'Atlantique
de l'Église épiscopale protestante des États-Unis d'Amérique
Procès-verbal du Synode 2021
9 septembre. 2021

Le Synode provincial a été convoqué via Zoom avec des présentations préliminaires par le Canon Steven Welch du Diocèse du New Jersey sur les protocoles de réunion Zoom et par John King du Diocèse de Newark sur les procédures de vote, y compris un vote préliminaire sur les personnes présentes pour un quorum. La séance de travail a été ouverte à 8 h 40 par le vice-président et président par intérim, le très révérend Dr DeDe Duncan-Probe, évêque de Central New York, avec une prière.

Le Secrétaire Provincial, Canon Paul Ambos, Esq. a rapporté que le quorum des membres était présent comme requis par les Ordonnances. Le chancelier Philip Fileri, Esq, au nom du Comité de répartition des affaires, propose l'adoption de l'ordre du jour précédemment distribué. Une discussion s'ensuit sur la question de savoir si du temps serait accordé pour aborder une modification du procès-verbal du Synode 2018. Le président fait remarquer que cela pourrait être discuté lorsque le procès-verbal sera proposé pour approbation. L'ordre du jour est dûment approuvé par un sondage Zoom. Le chancelier Fileri propose l'adoption des règles de procédure telles que distribuées précédemment, qui sont dûment approuvées.

Le président par intérim, M. Duncan-Probe, a annoncé les nominations suivantes, en précisant que certains des comités étaient déjà constitués, en vigueur jusqu'à la prochaine période triennale, sauf indication contraire :

Parlementaire

Philip Fileri, Esq. (Rochester)

Chancelier

Philip Fileri, Esq. (Rochester) (jusqu'à la fin du Synode 2021)

Martha Berry, Esq. (Central New York) (à la clôture du Synode)

Trésorier adjoint

Mme Elisabeth A. Jacobs (New York) (mandat coïncidant avec celui de trésorier)

Province II Cour de révision

Charles Janoff, Esq. (Long Island), Président

Le très révérend Andrew Dietsche (New York)

Le Révérend Marshall Shelly (New Jersey)

La Révérende Diana Wilcox (Newark)

M. Eric Sanders (New Jersey)

Le très révérend R. William Franklin (Western New York)
Suppléant
La révérende Mary Ann Brody (Rochester) Remplaçante

Comité des nominations

The Rt. Rev. DeDe Duncan-Probe (Central New York) , Chair
The Rev. Jimmie Sue Deppe (Rochester)
Ms. Dorothy-Jane Connolly (Albany)
Canon Noreen Duncan (New Jersey)
Mme Neva Rae Fox (New Jersey)

Commission de l'expédition des affaires

Mme Dorothy-Jane Connolly (Albany), présidente
Canon Paul Ambos, Esq. (New Jersey)
Le très révérend Dr DeDe Duncan-Probe (Central New York)
M. Bruce Dunn (Rochester)
Phil Fileri, Esq. (Rochester)
M. John King (Newark)
Canon Steve Welch (New Jersey)
Le révérend Jimmie Sue Deppe (Rochester)

Commission des résolutions

Canon Paul Ambos, Esq. (New Jersey), Président
Martha Berry, Esq. (Centre de New York)
Mme Dorothy-Jane Connolly (Albany)
Le Révérend Dcn. Lillian Davis-Wilson (Western NY)
Canon Noreen Duncan (New Jersey)
Le révérend Jimmie Sue Deppe (Rochester)

Comité des finances

Canon Phyllis Jones, présidente (New Jersey)
Mme Dorothy-Jane Connolly (Albany)
Mme Neva Rae Fox (New Jersey)
Mme Elisabeth Jacobs (New York)
Le très révérend Carlye Hughes
Le révérend Jimmie Sue Deppe (Rochester)

Comité de planification du Synode

Mme Dorothy-Jane Connolly (Albany), présidente
Mme Neva Rae Fox (New Jersey)
Le Révérend Dcn. Lillian Davis-Wilson (Western New York)

Comité des communications

Mme Dorothy-Jane Connolly (Albany), coprésidente

Mme Neva Rae Fox (New Jersey), coprésidente
Canon Phyllis Jones (New Jersey)
Mme Yvonne O'Neal (New York)
Mme Jan Paxton (Newark)
Mme Grace-Ann Porpegia (Albany)
La Révérende Yamily Bass-Choate (New York)

Comité des élections

Le très révérend DeDe Duncan-Probe (Central New York),
président
Canon
Paul Ambos, Esq. (New Jersey)
Mme Dorothy-Jane Connolly (Albany)
Canon Noreen Duncan (New Jersey)
M. John King (Newark)
Le Révérend Jimmie Sue Deppe (Rochester)

Comité technique du Synode

Mme Dorothy-Jane Connolly (Albany), présidente
Canon Paul Ambos, Esq. (New Jersey)
M. Bruce Dunn (Rochester)
Mme Neva Rae Fox (New Jersey)
M. John King (Newark)
Mme Nina Nicholson (Newark)
Mme Jan Paxton (Newark)
Canon Steve Welch (New Jersey)

Comité consultatif auprès du Conseil provincial

Dorothy-Jane Connolly (Albany), coprésidente
Philip Fileri, Esq. (Rochester), coprésident
Le révérend Jimmie Sue Deppe (Rochester)

Mme Neva Rae Fox (New Jersey)
Mme Jan Paxton (Newark)
Mme Grace-Ann Porpegia (Albany)
La Révérende Yamily Bass-Choate (New York)

Groupe de travail du diocèse de Porto Rico

Le Très Révérend DeDe Duncan-Probe (Central New York),
Président
Mme
Yvonne O'Neal (New York) Vice-présidente
Le Ven. Walter Baer (Europe)
Chanoine Rosalie Ballentine, Esq. (Îles Vierges)
La Révérende Yamily Bass-Choate (New York)
Canon Noreen Duncan (New Jersey)
Phil Fileri, Esq. (Rochester)

Le très révérend Carlye J. Hughes (Newark)

Groupe de travail des traducteurs

Le Ven. Walter Baer (Europe), Président

Canon Paul Ambos, Esq. (New Jersey)

Le Révérend Dcn. Richard Cole (Europe)

Mme Dorothy-Jane Connolly (Albany)

Canon Noreen Duncan (New Jersey)

Le très révérend DeDe Duncan-Probe (Central New York)

Le très révérend Mark D. W. Edington (Europe)

Mme Neva Rae Fox (New Jersey)

Mme Jan Paxton (Newark)

Mme Monica Sharp (Europe)

Le secrétaire Ambos propose l'adoption du projet de procès-verbal du Synode ordinaire des 12-13 avril 2018 tel que précédemment distribué, ce qui est dûment appuyé. Des objections ont été soulevées par plusieurs membres ayant assisté au Synode, qui se sont souvenus de la discussion sur l'affectation de la ligne de dépenses précédemment consacrée au salaire de l'ancien coordinateur provincial, le chanoine Charles Perfater, à des initiatives de « justice sociale », ce qui, selon eux, n'a pas été exposé de manière adéquate dans le procès-verbal tel que distribué. Plusieurs propositions d'amendement ont été présentées, puis retirées. Après une discussion plus approfondie, sur proposition de la Révérende Mary Glasspool du diocèse de New York, dûment appuyée et adoptée, le procès-verbal a été amendé par l'insertion de la phrase « Une discussion approfondie sur l'allocation d'un montant spécifique pour la justice sociale a eu lieu ». Le procès-verbal ainsi modifié est ensuite approuvé. Sur proposition de la députée Wendy Canas du diocèse de New York, il est demandé au secrétaire d'organiser la distribution du procès-verbal du Synode 2021 plus rapidement, afin que toute correction puisse être formulée pendant que les souvenirs sont encore frais.

Le secrétaire Ambos propose l'adoption du projet de procès-verbal du Synode spécial du 1er septembre 2020 tel que distribué, proposition qui est dûment appuyée et adoptée.

L'évêque Duncan-Probe a présenté le rapport du comité des nominations. Les nominations suivantes ont été soumises à temps par le Comité :

Pour le Président (mandat de trois ans) : Le très révérend DeDe Duncan-Probe, évêque du diocèse de Central New York.

Pour le poste de vice-président (mandat de trois ans) : Le Ven. Walter Baer, Convocation des Eglises Episcopales en Europe.

Pour Secrétaire (mandat de trois ans) : Le Révérend Jimmie Sue Deppe, Diocèse de Rochester

Pour le poste de trésorier (mandat de trois ans) : Chanoine Phyllis Jones, Diocèse du New Jersey

Pour la représentation laïque au Conseil provincial (mandat de trois ans) : Mme Yvonne O'Neal, Diocèse de New York

Pour le représentant clérical au Conseil provincial (mandat de trois ans) : Le Révérend Chanoine Johnnie E. Ross, Diocèse de Rochester

Pour le représentant épiscopal au Conseil provincial (mandat de trois ans) : Le très révérend Carlye Hughes, évêque du diocèse de Newark.

Pour le représentant laïc au Conseil exécutif de l'Église épiscopale (mandat de six ans) : deux candidats :

Thomas K. Chu, Esq, Diocèse de New York, et

M. Tivaun Cooper, Diocèse de New York

Le secrétaire Ambos a indiqué qu'aucune nomination de l'assemblée n'avait été soumise en vertu des règles de procédure et a noté que toutes les nominations étaient sans opposition, à l'exception de celle du représentant laïc au Conseil exécutif. Il propose l'élection par acclamation de tous les postes sans opposition, ce qui est dûment appuyé et adopté. Le président les déclare élus.

L'évêque Duncan-Probe a ensuite présenté le rapport du président au Synode.

M. John King, du Comité des élections, a donné les instructions pour le premier tour de scrutin, et le scrutin a commencé pour le poste de représentant laïc au Conseil exécutif de l'Église épiscopale.

La trésorière, le chanoine Phyllis Jones, a présenté un rapport sur les opérations financières pour le triennat 2019 à 2021, avec une comparaison de 2021 au budget. Des questions ont été soulevées quant à la catégorisation des dépenses de traduction et d'interprétation, ainsi que du soutien aux diocèses de Cuba, des îles Vierges et d'Haïti. L'évêque Duncan-Probe a renvoyé ces questions au Conseil provincial afin de déterminer si, à l'avenir, il serait plus approprié de classer ces dépenses dans la catégorie « Relations » plutôt que dans celle des « Programmes ». Après la présentation, Mgr Duncan-Probe a ordonné que le rapport soit transmis au Conseil provincial pour vérification.

M. King fait état des résultats du premier tour de scrutin :

Maison des évêques		Chambre des Députés	
Votes exprimés	4	Votes exprimés	58
Nécessaire pour élire	3	Nécessaire pour élire	30

Bulletin de vote		Votes reçus	Statut	Votes reçus	Statut
1					
	Tivaun Cooper	1		30	majorité atteinte
	Thomas K. Chu	3	majorité atteinte	28	

Le président déclare qu'il n'y a pas d'élection. Le scrutin est ouvert pour le deuxième tour de scrutin.

La trésorière Jones, au nom du comité des finances, propose l'approbation du budget proposé pour le triennat 2022-2024 et en fait une présentation. Elle a noté que les cotisations diocésaines étaient basées sur le taux du triennat précédent de 0,22 % du revenu diocésain tel que déclaré à l'Église épiscopale, en moyenne sur les trois années précédentes complétées, dans ce cas 2018-2020. En réponse à une question sur les prêts du programme de protection des salaires (« PPP ») de la Small Business Administration, elle répond que si ces prêts sont annulés en vertu des règles du PPP, l'Église épiscopale traite ces prêts comme un revenu dans l'année où ils sont annulés, plutôt que dans l'année où ils sont reçus. En l'absence d'autres discussions, le budget est approuvé tel que distribué, y compris la formule de cotisation de 0,22 %.

M. King annonce que le vote est terminé pour le deuxième tour de scrutin. Plusieurs membres font valoir qu'ils n'étaient pas au courant de l'ouverture du scrutin ou qu'ils n'étaient pas en mesure de voter sur ce bulletin. Avant l'annonce des résultats, sur motion de l'évêque Glasspool dûment présentée, appuyée et adoptée, le deuxième tour de scrutin est rejeté et un nouveau vote sur le deuxième tour est ordonné. La suite des travaux est suspendue en attendant la fin du scrutin.

Après la clôture du scrutin, M. King annonce les résultats du nouveau second tour de scrutin :

		Maison des évêques		Chambre des Députés	
		Votes exprimés	6	Votes exprimés	62
		Nécessaire pour	4	Nécessaire pour	32
Bulletin de vote		^{élire} Votes reçus	Statut	^{élire} Votes reçus	Statut
2					
	Tivaun Cooper	1		28	
	Thomas K. Chu	5	majorité atteinte	34	majorité atteinte

Le président déclare que Thomas K. Chu, Esq. est élu comme représentant laïc au Conseil exécutif de l'Église épiscopale.

L'évêque Duncan-Probe a appelé le chanoine Ambos en tant que président du comité des résolutions pour un rapport. M. Ambos, au nom du Comité, a proposé la résolution 2021-1 :

Il est résolu que la Province internationale de l'Atlantique - la deuxième province de l'Église épiscopale - reconnaît (a) l'adoption de la résolution 2018-A238 de la Convention générale de l'Église épiscopale, qui a joyeusement accepté la demande de *La Iglesia Episcopal de Cuba* de se réunifier avec l'Église épiscopale, à compter de l'adoption par le Conseil exécutif d'une résolution certifiant l'achèvement de diverses tâches ministérielles, et (b) l'adoption de la résolution EXC022020.03 du Conseil exécutif, qui a approuvé l'achèvement de ces tâches, et (c) note que ladite Résolution 2018-A238, conformément au Canon I.9.3(a), a ordonné qu'après cette date d'entrée en vigueur, le Diocèse épiscopal de Cuba soit annexé à la Deuxième Province ; et qu'il en résulte que

Il est en outre résolu que la Province, réunie en Synode ce neuvième jour de septembre 2021, accueille officiellement à bras ouverts nos frères et sœurs du clergé et du laïcat du diocèse de Cuba en tant que membre en règle de la Province, dans l'attente de collaborer avec eux en allant de l'avant pour atteindre les objectifs actuels de l'Église.

Au cours de la discussion, la députée Anne Kitch du diocèse de Newark propose de remplacer « brothers and sisters » (frères et sœurs) par « siblings » (fratrie), motion dûment appuyée et adoptée. La députée Karen Davis-Lawson, du diocèse de Long Island, propose de remplacer « *La Iglesia Episcopal de Cuba* » par « *La Iglesia Episcopal en Cuba* » et de remplacer « le diocèse de Cuba » par « le diocèse épiscopal de Cuba », motion dûment appuyée et adoptée. D'autres propositions d'amendement ont été retirées ou n'ont pas reçu de seconde. Le Révérend Lawrence Provenzano propose de mettre en question la motion principale, ce qui est dûment appuyé et adopté. Par la suite, la résolution 2021-1 est adoptée telle que modifiée.

M. Ambos, au nom du comité, propose la résolution 2021-2 :

Il est résolu que le Synode 2021 de la Deuxième Province de l'Église épiscopale, la Province internationale de l'Atlantique, exprime sa gratitude et son appréciation sincères au Révérend Dahn Dean Gandell, du Diocèse de Rochester, pour son engagement et son leadership de longue date dans l'Église épiscopale. Dahn Dean Gandell, du diocèse de Rochester, pour son engagement et son leadership de longue date dans l'Église épiscopale, ayant servi la province en tant que représentant du clergé au Conseil provincial, membre du Conseil exécutif, représentant provincial de Episcopal Relief and Development, et Présidente de la Province, supervisant notamment le processus de la Cour de révision d'Haïti et discernant vigoureusement avec le Conseil provincial la question du rôle des provinces au sein de l'Église épiscopale, son service s'étendant sur plus d'une douzaine d'années en tant qu'ambassadrice compatissante et dévouée de la

Province II. Nous la remercions pour sa volonté de servir, et nous lui adressons nos prières et nos meilleurs vœux dans ses futurs projets professionnels et personnels.

La résolution est adoptée telle que présentée. M. Ambos, au nom de la commission, propose la résolution 2021-3 :

Il est *résolu* que le Synode 2021 de la deuxième province de l'Église épiscopale, la Province internationale de l'Atlantique, exprime sa gratitude et son appréciation à Philip R. Fileri, Esq. pour son service en tant que chancelier de la Province II de 2018 à 2021 et reconnaît publiquement le leadership exceptionnel qu'il a fourni en tant que chancelier. Les conseils qu'il a prodigués pour naviguer dans de multiples affaires inexplorées en donnant de son temps, de son talent et de son expertise juridique pour faire avancer la mission et l'efficacité de la Province II au cours du dernier triennat le distinguant, honorent la Province et marquent un engagement profond envers l'Église épiscopale. La Province II lui exprime son appréciation et ses remerciements pour un travail bien fait, et nous lui souhaitons bonne chance dans tous ses futurs projets personnels et professionnels.

La résolution est adoptée telle que présentée. M. Ambos, au nom de la commission, propose la résolution 2021-4 :

Il est *résolu* que le Synode 2021 de la deuxième province de l'Église épiscopale, la province internationale de l'Atlantique, exprime sa gratitude et son appréciation au chanoine Paul Ambos, Esq. du diocèse du New Jersey, pour son service en tant que secrétaire pendant deux mandats, et en particulier pour son leadership et sa participation à la révision et à la rédaction des ordonnances révisées adoptées le 1er septembre 2020, qui ont permis des réunions virtuelles, pour son service en tant que président du Synode spécial du 1er septembre 2020, et pour sa richesse générale de connaissances sur les questions canoniques. Nous le remercions pour sa volonté de servir, et nous lui adressons nos meilleurs vœux pour ses futurs projets professionnels et personnels.

La résolution est adoptée telle que présentée. M. Ambos, au nom de la commission, propose la résolution 2021-5 :

Il est *résolu* que le Synode de 2021 de la Deuxième Province de l'Église épiscopale, la Province internationale de l'Atlantique, exprime sa gratitude et son appréciation au Très Révérend Dr. DeDe Duncan-Probe, évêque diocésain du diocèse de Central New York, pour son service en tant que vice-présidente et sa prise en charge gracieuse et efficace du rôle de présidente intérimaire au cours des dix-neuf derniers mois, agissant avec un esprit novateur et positif dans le cadre des défis de la pandémie, Elle a supervisé le processus unique du Synode spécial visant à modifier les Ordonnances, et son engagement continu envers tous les diocèses de la Province II, en particulier ceux qui se trouvent à l'étranger, y compris les visites provinciales avec le membre de longue date, la Convocation des Églises épiscopales d'Europe, et le membre le plus récent, Cuba, afin d'améliorer et de créer des liens de communication au sein de la Province.

La résolution est adoptée telle que présentée. M. Ambos, au nom de la commission, propose la résolution 2021-6 :

Il est *résolu* que le Synode 2021 de la Deuxième Province de l'Église épiscopale, la Province internationale de l'Atlantique, exprime sa gratitude et son appréciation à la chanoine Noreen Duncan du diocèse du New Jersey pour son service et reconnaît publiquement le leadership exceptionnel qu'elle a fourni en tant que représentante laïque au Conseil exécutif. Son leadership la distingue, honore la Province et marque un engagement profond envers l'Église épiscopale, en particulier dans les domaines des relations raciales et de l'inclusion, alors qu'elle a servi et continue de remplir son mandat de représentante laïque de la Province II au Conseil exécutif de 2015 à 2022. La Province II lui exprime son appréciation et ses remerciements pour son travail bien fait, et lui souhaite bonne chance dans tous ses futurs projets personnels et professionnels.

La résolution est adoptée telle que présentée. Ceci conclut le rapport de la commission des résolutions.

Dans le cadre des affaires anciennes, le trésorier Jones a ouvert une discussion liée à la discussion précédente du procès-verbal du Synode 2018, en demandant des conseils pour catégoriser les lignes budgétaires à l'avenir. Il ne semble pas y avoir de définition acceptée du terme « ministère de la justice sociale ». Le député Adam Hamilton-Ferguson, du diocèse de Central New York, a suggéré « ministères relationnels et d'accès ». Cette décision sera laissée au Conseil provincial.

Sous la rubrique Nouvelles affaires, la vice-présidente du groupe de travail du diocèse de Porto Rico, Yvonne O'Neal, a proposé la résolution 2021-7 au nom du groupe de travail :

Il est résolu que la Province internationale de l'Atlantique - la deuxième province de l'Église épiscopale - en vertu du canon I.9.3(b) de l'Église épiscopale, accepte mutuellement avec la neuvième province de l'Église épiscopale, que le diocèse de Porto Rico soit transféré de la neuvième province à la deuxième province, sous réserve de l'approbation de la Convention générale pour ce transfert.

L'évêque Duncan-Probe a demandé au chancelier Fileri une explication canonique et procédurale de cette résolution. Il a cité les dispositions du Canon I.9.3(b) de l'Église épiscopale qui énonce le processus permettant à un diocèse de changer de province : Il peut se déplacer vers une province adjacente par "accord mutuel" entre les synodes des provinces. Le transfert est "complet" lorsqu'il est ensuite approuvé par la Convention générale. La Convention générale de 2018 a adopté une résolution invitant les diocèses à reconsidérer leur appartenance à une province, et le diocèse de Porto Rico a entamé une telle étude en 2019. Il a demandé au Synode de la Province IX de lui permettre de changer d'appartenance, ce que ce Synode a accepté en avril 2021. En juillet 2021, le diocèse de Porto Rico a tenu un congrès spécial dans le but de décider à quelle province il devait être transféré. Au sixième tour de scrutin, il a choisi la Province II. La résolution 2021-7 devrait être examinée lors de ce Synode plutôt que de reporter la question au prochain Synode en mars 2022, car si elle est rejetée, cela donnerait à Porto Rico

le temps de faire un autre choix. Sinon, il n'aurait pas le temps de le faire avant la Convention générale de juillet 2022.

Le vice-président O'Neal, qui était présent et avait pris la parole au congrès spécial de juillet 2021, a longuement parlé de la vitalité et des qualités que le diocèse de Porto Rico pourrait apporter à la Province II. Porto Rico a déjà une histoire de liens avec les diocèses de la Province, et a notamment fourni au fil des ans une aide matérielle aux diocèses de Cuba, d'Haïti et des Îles Vierges lorsqu'ils ont subi des catastrophes naturelles. Elle constituerait un ajout dynamique à la Province internationale de l'Atlantique. Elle a noté que lors de la Convention Spéciale, la Province IV avait fait beaucoup de pression pour être choisie, mais que le Diocèse de Porto Rico avait choisi la Province II.

Mgr Duncan-Probe a invité le Rt. Rev. Rafael F. Morales Maldonado, évêque du diocèse de Porto Rico, à s'adresser au Synode. Il a plaidé pour le passage en anglais et en espagnol.

Après discussion, le Synode a approuvé la résolution 2021-7 à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la diacre Trisha Thorne du diocèse du New Jersey a levé la séance et le Synode a été ajourné à 12 h 36.

Respectueusement soumis,

Paul Ambos, Secrétaire